

ÉPREUVE EXPÉRIMENTALE DES REPRÉSENTATIONS LIÉES À LA SEXUALITÉ DÉVIANTE ET DÉLINQUANTE, LE TQM-R2¹.

*Loick M. Villerbu², Florence David, Christelle Laurent³, Séverine Deguen et
Laurence Guldner⁴*

Résumé

Il s'agit d'une épreuve expérimentale élaborée en vue d'explorer les positions normatives de groupes de populations différenciées, relatives à des faits qualifiés sexuels, dans les champs de la déviance et/ou de la délinquance. La distinction entre délinquances et déviances tient essentiellement au fait que les premières sont judiciairisées, ce qui n'est pas le cas des deuxièmes. Cette distinction ne suppose aucun jugement de valeur moral, mais représente essentiellement la différenciation socio-juridique la plus communément admise.

Cette recherche tire à la fois son origine de rencontres expertales pénales et de séances de psychothérapies de patients adolescents ou majeurs. L'étude présentée ici n'est qu'une partie d'un ensemble plus vaste se rapportant aux imaginaires sur la sexualité et aux positions prises par des groupes sur cette question. À long terme, il s'agira de poser des éléments de comparaison entre des populations pénales/non pénales et de produire un outil d'investigation entrant dans un cadre de guidance projective (Villerbu & Pignol, 2006). L'objectif à long terme est donc de déceler plus précocement dans la carrière déviante ou délinquante d'un individu des indicateurs de comportements sexuels délinquants. Les référents théoriques se situent sur deux versants : d'une part, les distorsions cognitives, et d'autre part le phénomène de croyance de l'autre, ce dernier étant plus apparenté aux thèses psychodynamiques.

¹ Le test des quatre motifs, TQM R2

Les objectifs généraux comprennent l'exploitation des représentations, la discrimination des populations, la catégorisation et le profilage des positions ou tendances.

Préambule

Le souci de mettre au point une démarche à la fois préventive et curative est généralement un fait de clinicien; la plupart du temps – et notamment dans les travaux de langue française – l'idéalité prime sur la mise en place de grilles d'estimation et l'on se rapporte à l'expérience personnelle. Nous entendons par « idéalité » le fait de savoir par expérience l'existence de trajectoires délinquantes sur la base de signes parfois très discrets, ainsi que le souci de ne pas enfermer le sujet dans de telles considérations au motif d'une moindre surveillance souvent assimilée à un fait de répression ou de normalisation. Pour les auteurs de cet article, cela rendrait compte de nombreuses affaires de maltraitance masquée (physique, sexuelle, psychologique), faute de connaître ou de vouloir identifier des facteurs de risque et d'en faire une épreuve de culture sociale professionnelle à destination de leurs groupes d'appartenance – que ce soit par souci éthique, par souci de garder un champ de fiabilité groupale dans les interventions à venir ou encore par sur-encombrement de tâches. Si les épreuves d'évaluation restent une forme de systématisation des observations cliniques bien souvent empirique, il n'en demeure pas moins qu'elles constituent un vecteur non négligeable d'éveil et d'alertes. Le problème n'est pas leur existence, mais leur usage abusif dans certaines circonstances. Le travail qui suit explore l'une de ces voies.

Origine du TQM : quatre entrées

1 - Le clinicien est très rapidement amené à faire des observations sur les modes et manières par lesquels un adolescent, une adolescente ou tout adulte est conduit à rapporter son expérience de la sexualité et les savoirs ou pratiques qu'il entretient à ce sujet. C'est dans ce contexte que nous parlons soit de distorsions cognitives soit

de croyances le concernant et concernant généralement son, sa ou ses partenaires et lui-même (Gagnon & Thériault, 2006). Il n'y a pas si longtemps, un médecin pouvait prescrire une situation maritale à des parents inquiets du devenir psychique de leur fille, avançant que le sperme avait des vertus thérapeutiques. Une personne mise en examen disait, lors d'une expertise de libération conditionnelle qu'elle se masturbait à intervalles plus ou moins fixes pour éviter que son sperme ne se mette à pourrir et entraîne des dégâts mortels. Un autre affirmait que seul l'usage d'une ou d'un partenaire permettait de tenir en état un pénis qu'il trouvait trop soupçonné quant à ses capacités, sa forme et sa grosseur. Un autre faisait remarquer qu'il avait un pénis trop petit parce qu'il n'avait guère eu de relations sexuelles. Une femme, condamnée pour des faits d'agression sexuelle sur sa fille, était persuadée que si elle était frigide, c'était surtout parce qu'elle n'avait pas su développer suffisamment tôt pour elle-même la masturbation clitoridienne⁵. Bien sûr, tout expert ou tout clinicien – mais davantage le premier que le second – est facilement amené à considérer ces motifs comme des écrans. Ce serait toutefois oublier trop vite que notre savoir sur la sexualité et ses effets, sur la désillusion qu'elle suscite en face des promesses nées d'interdits et de peurs est hétérogène, dépendant tout autant de notre niveau socio-culturel, que de nos acquisitions scolaires ou des mythes familiaux gravitant autour du sexe *pris à partie*, comme une part fondamentale de notre construction mentale. Le sexe est l'objet de tous les enjeux, tout y revient, filles ou garçons, hommes ou femmes. Dans toutes les variations permises ou interdites, le discours qui porte sur le sexe peut être considéré comme un mode de légitimité désignant le licite et l'illicite, le légal et l'illégal, au même titre que toute relation d'objet addictive. Son exercice et son contexte, ainsi que les discours qui l'entretiennent peuvent donc être étudiés de façon privilégiée sur le mode : « *dis-moi ce que tu en fais, dis-moi ce que tu en penses, et dis-moi ce que tu crois que les autres en affirment* ». Il y a dans ces propositions autant de vecteurs d'analyses de ce qui peut poser problème dans la relation aux autres, à soi et au monde (Foucault, 1990). Relation dont nous disons qu'elle est ordonnée autour de la question des pouvoirs et des insuffisances perçues chez l'autre et de ce qui est attendu pour soi-même.

2 - L'approche sérielle des phénomènes de souffrance psychique et de désordres sociaux. Cette étude que nous concevons envisage le polymorphisme comme l'expression des avatars de la relation perturbée à l'autre, à soi et au monde. Les symptômes varient alors au prorata des types d'interlocuteurs, que ce soit sous une forme alternative ou en forme d'alternance. Cette approche s'est créée tout spécialement dans l'observation attentive des trajectoires des auteurs d'infractions à caractère sexuel (Villerbu, Le Bas, Pignol, & Denmat, 2000) dès lors que nous ne nous sommes plus autorisés à réduire la personne à son acte en la projetant dans un espace où elle est rapportée à un type et à un mode d'interlocution constitutive. L'approche sérielle a permis de mettre au point une projection spécifique en explorant de façon didactique les différents récits de vie, avec des outils tels que les fiches bioscopiques, les génogrammes, les séquences existentielles, etc. De cette manière, l'analyste a pu alors devenir sensible aux changements des modes et contenus de croyances à propos de la sexualité et de la construction des partenaires, notamment des victimes.

3 - Parallèlement à ce travail, les recherches menées par C. Balier depuis l'ouvrage inaugural de 1988 et poursuivies par son équipe, notamment sur des questionnaires rapidement devenus des soutiens incitateurs aux démarches de changement personnel, ont contribué à travailler de façon psychodynamique sur *la scène du crime ou du délit*, dans une approche essentiellement contextuelle et temporelle (avant, pendant, après). D'autant plus que nous retrouvions ces préoccupations autour du changement psychologique à partir de ce que nous nommions la « guidance projective »⁶.

4 - La quatrième entrée s'est développée avec une disponibilité plus grande par l'écoute collective des auteurs femmes et adolescents, d'agressions à caractère sexuel où l'on retrouve aisément les travaux de Tardif et Lamoureux (1999) au Québec et de Deschacht et Génuit (1998) en France.

De ces quatre vecteurs d'informations, nous avons retenu pour le TQM-R2 moins les rêveries matérielles autour de la sexualité ou de la corporéité que des éléments susceptibles, en termes d'approches différentialistes de donner des orientations diagnostiques aux argumentaires développés par des sujets à quatre postures psychologiques supposées discriminantes et susceptibles de faire apparaître des profils individuels sur des bases normatives.

Description du TQM-R2

Il s'agit d'un test permettant d'étudier les représentations. Quatre consignes sont oralement proposées, à la suite l'une de l'autre, dans un ordre non aléatoire :

- 1 - Énumérez quatre motifs de sollicitations sexuelles auprès de personnes prostituées.
- 2 - Énumérez quatre motifs d'offre de propositions sexuelles prostitutionnelles.
- 3 - Concernant des personnes qui commettent des viols ou des agressions sexuelles, énumérez quatre motifs.
- 4 - Concernant des personnes qui commettent des agressions sexuelles intra familiales, énumérez quatre motifs.

Psycho-dynamique des consignes

Les consignes cherchent à produire une situation d'enfermement exemplaire autour d'une thématique unique et d'un accord de principe quant à la participation. Cette situation d'enfermement est supposée créer une tension psychique, à moins de se retirer de la situation, de l'éviter ou d'agresser verbalement celui qui donne les consignes.

Les consignes ont pour objectif de conduire du plus loin au plus proche, en termes de normes et de valeurs, en balayant l'ensemble des comportements

problématiques allant de la déviance à la maltraitance. Elles tentent de faire opérer des rapprochements chez celui qui se prête à l'expérience : d'un contexte prostitutionnel⁷ se déplaçant du demandeur à celle/celui qui offre à un fait de délinquance sexuelle extra- et intrafamiliale. La passation est collective et l'analyse des effets de groupe est dès lors perceptible au moment de la réalisation.

Quatre motifs sont demandés, avec comme finalité d'aller vers un épuisement et de réaliser une forme d'impasse de légitimité ou d'attributions susceptible de faire apparaître des motifs autres que conventionnels, ou de se raccrocher à ces mêmes motifs conventionnels. Il est aussi à envisager un rang dans l'ordre des motifs lorsque le matériel d'expérience sera obtenu.

Test du TQM R2 dans une population d'étudiants

Matériel et méthodes

En décembre et mars 2005, nous avons effectué un premier test du TQM-R2 auprès de 394 étudiants en deuxième et en quatrième année de psychologie, en passation collective. Les étudiants ont été avertis qu'ils participaient à une recherche de laboratoire sans que nous les informions de la thématique. On leur a également dit qu'ils pouvaient ou non répondre à ce qui leur serait demandé. Il n'y a pas d'autre identification que le sexe, l'âge et le niveau d'étude, ce dernier item n'ayant pas été pris en compte.

Nous présentons ici les résultats descriptifs des réponses recueillies lors de cette épreuve.

L'objectif de ce travail est d'administrer le TQM-R2 dans diverses populations, les plus variées possibles en termes de caractéristiques socio-démographiques, afin de constituer une population étalon et de déterminer une typologie des réponses en population générale. Cette typologie, une fois établie, nous permettra de disposer d'un matériel de comparaison pour l'étude de sujets présentant un potentiel d'agressions à caractère sexuel. Il serait ainsi possible de repérer des singularités ou une éventuelle

déviante dans les réponses du sujet par rapport aux réponses définies comme types dans la population générale.

En plus des quatre consignes énumérées plus haut, plusieurs informations personnelles ont été recueillies chez les répondants : le sexe, l'âge et le niveau d'étude.

Les réponses ont ensuite été codées et interprétées pour l'analyse.

Cinq classes d'âge ont ainsi été définies en fonction de la distribution de cette variable et afin de constituer des groupes homogènes et de taille suffisante pour les comparaisons ultérieures : moins de 20 ans, 20 ans, 21 ans, 22-23 ans et 24 ans et plus. La variable âge représente l'éventuel passage à une confrontation avec la sexualité hétérosexuelle ou homosexuelle, engageant un partenaire, de gré ou de force, sous assentiment ou avec consentement⁸.

Les quatre réponses, sous forme de motifs, ont été interprétées selon quatre axes. Ceux-ci ont ensuite été interprétés selon trois vecteurs.

Les axes renvoient à quatre types de prise de position (attributions) : manque, troubles psychiques et associés, recherche d'expériences privilégiées et recherche d'évitement d'expériences intimes.

Les vecteurs déterminent une position *interne*, *externe*, ou *sans précision* des attributions.

Le codage des réponses en termes d'axes et de vecteurs est présenté dans le tableau suivant :

	Interne	Externe	Sans précision
A-Manque	A1	A2	A3
B-Troubles associés	B1	B2	B3
C-Recherche d'expériences privilégiées	C1	C2	C3
D-Recherche d'évitement d'expériences intimes	D1	D2	D3

Des exemples de réponses et de codages sont donnés à l'annexe 1.

Nous avons tout d'abord axé notre recherche sur les réponses données en premier motif.

La distribution des fréquences de réponse aux quatre axes et aux trois vecteurs a été analysée en fonction de l'âge et du sexe des individus (voir annexe 3).

Résultats

Le sexe ratio parmi les répondants (F/M) était de 8,7.

Nous n'avons pas pu retenir pour l'analyse la variable « niveau d'étude » en raison d'un trop grand nombre de non-réponses pour cette dernière.

Les trois premières classes d'âge sont les plus représentées (voir annexe 2) : 86,7%.

Concernant les questions 1 et 2, qui correspondent à des comportements déviants, on remarque que les femmes comme les hommes privilégient des réponses en termes de *manque*. Cela est particulièrement visible à la question 2, pour laquelle les scores avoisinent les 100%. Ensuite, les sujets répondent en termes de *troubles psychiques associés*. On note que pour les hommes, le type de réponses données est différent selon l'âge des sujets – les moins de 20 ans et les 24 ans et plus répondant

plutôt en termes de *troubles psychiques associés*, alors que les trois autres classes répondent en termes de *manque*. On remarque également que l'axe *évitement* est très peu représenté.

Aux questions 3 et 4, qui correspondent à des comportements délinquantiels, les femmes répondent en grande majorité en termes de troubles psychiques associés, quelle que soit la classe d'âge; chez les hommes, les moins de 20 ans et les 20 ans répondent dans le même sens que les femmes, mais les trois autres classes sont plus nuancées. L'axe *évitement* est majoritairement représenté chez les plus de 24 ans pour la question 3 et le *manque* l'est pour la question 4. Les sujets âgés de 22 et 23 ans répondent en termes d'*expériences privilégiées* à la question 3.

S'il est encore difficile de préciser les résultats, des tendances se dessinent néanmoins. Les sujets privilégient en effet des réponses en termes de *manque* pour les questions touchant les comportements déviants et en terme de *troubles psychiques associés* pour les questions portant sur des comportements délinquantiels.

Perspectives

À la suite de la présente analyse descriptive des résultats, la prochaine étape consistera à tester la significativité statistique des différences que nous avons perçues dans chaque groupe (femmes-hommes et par classes d'âge), afin de voir s'il existe une différence dans les représentations des faits qualifiés sexuels, dans les champs de la déviance ou de la délinquance. Nous tenterons également de déterminer des profils de répondants.

Par ailleurs, nous avons déjà administré le TQM-R2 à un second échantillon d'étudiants en droit, et nous projetons dans les prochains mois d'étudier d'autres populations afin de diversifier notre échantillon en termes d'âge, de sexe et de caractéristiques socio-professionnelles. Enfin, nous testerons une population d'auteurs d'agressions à caractère sexuel et comparerons leurs réponses à celles de la population générale.

- 2 *Loick M. Villerbu*
Psychologie, Psychopathologie et Criminologie
Institut de criminologie et sciences humaines, Rennes 2, Laboratoire de cliniques psychopathologiques
et criminologiques, membre de l'EA2242.
Loviller@aol.com
- 3 *Florence David, Christelle Laurent*
Étudiantes en Master 2 Recherche de Psychopathologie et champs cliniques mention Cliniques crimi-
nologiques et victimologiques.
- 4 *Séverine Deguen et Laurence Guldner*
Enseignants-chercheurs à l'École nationale de santé publique de Rennes.
- 5 Si la médecine humaine donne maints exemples de ce genre, à commencer par le trop célèbre onan-
isme (voir Bayle & Gibert, 1875) responsable de tous les maux, la médecine vétérinaire suivait un
chemin parallèle. R. Caillet s'interrogeait ainsi encore en 1931 sur la notion et le fait « d'empreinte
spermatique » (ou tégégonie) dans une thèse soutenue à Bordeaux. La définition était empruntée à
Tcherepoff : « une influence permanente exercée sur une femelle vierge par un premier mâle, influence
par laquelle cette femelle, au cours de fécondations ultérieures par des mâles d'espèces différentes,
pourra donner naissance à des produits ayant certains caractères distinctifs du premier mâle » (1916,
n.60314). Cette question, écrivait-il, a toujours tourmenté les esprits, comme semble le prouver l'im-
portance capitale donnée par tous les peuples à la virginité. Il poursuit : « dans le monde des éleveurs
où la doctrine est généralement admise, on évite avec soi, le contact avec une femelle de race pure et
un mâle de race inférieure ». Il cite ensuite Darwin (1868) et Spencer, puis après de savantes discus-
sions, l'auteur conclut à la suite d'un d'exemple emprunté à Cornevin en 1891, à la 63^e page de son
mémoire : « Y a-t-il possibilité chez une femme imprégnée d'un premier mari que cette imprégnation
soit neutralisée, à la longue, par celle d'un second mari, pour finalement disparaître sous l'influence
grandissante et devenue primordiale de cette dernière? ». Nous dirions aujourd'hui, toute proportion
gardée, qu'il faut trois générations pour faire une psychose ! Il aura dit entre temps : « la femme gar-
dera toujours imprimé en elle le souvenir profond de sa première chute ». Cette même femme qui a tra-
versé toute l'histoire des conceptions de l'alcoolisme : « Si la femme se livre plus rarement à l'ivro-
nerie, elle arrive souvent à une dégradation plus profonde que l'homme » (Rion, 1869). On peut par
ailleurs lire dans *La science illustrée* du 21 août 1895, analogiquement aux mythes à référence scienti-
fiques, les potions à tout faire : « Le sirop du Dr Henry Mure guérit les maladies nerveuses, épilepsie,
hystérie, danse de St Guy, affections de la moelle épinière, convulsions, crises, vertiges,
spermatorrhée » - tout cela sur la base d'une même conception mythologique du langage.
- 6 Travail également présenté à Ottawa et qui est plus largement publié dans l'ouvrage d'Olivier Douville
(2006), *Op. Cit.* Technique utilisée notamment lors des passassions de M.A.P.S. (Make a Picture Story)
qui pose l'hypothèse « d'une modélisation psychique qui s'est construite dans une défense à (un objet
psychique désorganisateur), une défense de (se rendre présent aux effets désorganisateurs) [... qui] a
donné lieu à une néoréalité psychique, une construction écran » (in Douville). La guidance projective
se différencie de la guidance psycho-éducative parce qu'elle est une induction investigatrice : le clini-
cien offre son questionnement sur ce qu'il a vu ou entendu, en le rapportant comme étant sa perception
propre, à un sujet qui peut ou non se l'approprier. Elle ne suppose pas de réponses bonnes ou mauvai-
ses, mais un développement dans lequel le support est toujours la perception d'un autre (l'intervenant
devient étayage et résistance) – ce qui devient alors un lieu de nouveaux questionnements et de nouvel-
les mises en rapport. Cette technique est à mettre en rapport avec les jeux de rôles ou le psychodrame.
- 7 Non judiciaire, à certaines conditions et dans certains pays.
- 8 Nous distinguons consentement et assentiment pour tenir compte de la distinction introduite en droit.
Si le consentement suppose des capacités juridiques, l'assentiment est essentiellement l'acte par lequel
on approuve. Le premier est au droit ce qu'est le second à la sociologie ou à la psychologie.

Références

- Balier, C. (1988). *Psychanalyse des comportements violents*. Paris: PUF, Coll. Le Fil Rouge.
- Bayle, A. L. & Gibert, C. M. (1875). Onanisme, masturbation. In *Le Dictionnaire de Médecine* (pp. 244-253). Paris : Louis Vives Librairie.
- Caillet, R. (1931). L'empreinte spermatique. Thèse de doctorat en médecine. Bordeaux : Imprimerie de l'Académie et des Facultés.
- Cornevin, J. (1891). *Traité de zootechnie générale*, JB Baillères, CLXXXV, cité in Caillet, R. (1931) *Op. Cit.*, pp.189-191.
- Darwin, C. (1868). *De la variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*.(vol 1, pp 59-60, 121-430, vol 2, pp 43-44). Paris : Reinwald,,J.J. Moulinier.
- Deschacht, J.-M., & Génuit, P. (1998). Femmes agresseuses sexuelles en France. In C. Balier, & A. Ciavaldini, (Eds.), (2000). *Agressions sexuelles : Pathologies, suivis thérapeutiques et cadre judiciaire* (pp. 47-57). Paris : Masson.
- Foucault, M. (1990). *Histoire de la sexualité*. Paris : Gallimard.
- Gagnon, M., & Thériault, J. (2006). Intimité sexuelle et relation de couple. *Bulletin de Psychologie*, 59(481), 93-101.
- Rion, A. (1869). *Erreur et préjugés populaires, suivi d'un chapitre intitulé Les trois poisons, absinthe, jeux, tabac*. Paris : Les Bons Livres.
- Tardif, M., & Lamoureux, B. (1999). Les femmes responsables d'abus sexuels : Refus d'une certaine réalité. *Forensic - Revue de psychiatrie et psychologie légales*, 21, 26-28.
- Villerbu, L., Le Bas, P., Pignol, P., & Denmat, J. (2000). *L'accompagnement psycho-pénal des auteurs d'infractions à caractère sexuel*. Recherche conventionnée par le Ministère de la Justice. Archives ICSH, Université Rennes 2.
- Villerbu, L., Le Bas, P. et al. (sous presse). *Identifications et sérialité. De la police scientifique à l'analyse psycho-criminologique*. Paris : L'Harmattan, Coll. Logiques Juridiques.
- Villerbu, L. & Pignol, P. (2006). La guidance projective. In O. Douville, *Méthodes en cliniques* (pp. 147-167). Paris : Dunod.

Annexe 1 : Consignes et exemples de codages

Nous conservons ici l'orthographe et la syntaxe utilisés par les sujets.

	Codage	Exemples
Question 1 : Énumérez 4 motifs de sollicitations sexuelles auprès de personnes ayant des pratiques prostitutionnelles		
A : manque	A1 par accident	« handicap »
	A2 de partenaire	« personne seule, célibataire »
	A3 sans précision*	« besoin »
B : troubles psychiques associés	B1 nosographie	« solitude »
	B2 difficultés dans la sexualité	« insatisfaction sexuelle dans le mariage »
	B3 sans précision*	« manque de repère »
C : expériences privilégiées	C1 fixé	« l'incapacité à jouir d'une relation sexuelle "normale" »
	C2 changement	« envie de nouveau, changement »
	C3 sans précision*	« besoin sexuel trop intense »
D : évitement	D1 recherche d'anonymat	« avoir accès facilement aux "jeune filles" »
	D2 pression d'un tiers	« un pari »
	D3 sans précision*	« peur de l'autre sexe en tant qu'individu et non objet sexuel »
Question 2 : Énumérez 4 motifs d'offrir des pratiques sexuelles tarifées ou prostitutionnelles		
A : manque lié à l'argent	A1 par absence	« argent pour survivre »
	A2 par pression mafieuse	« contrainte par un proxénet »
	A3 sans précision*	« argent »
B : troubles psychiques associés	B1 nosographie	« nymphomanie »
	B2 enfance	« plus aucune estime de soi après un viol »
	B3 sans précision*	« détresse »
C : expériences privilégiées	C1 plaisirs et nouveaux plaisirs	« plaisir de le faire »
	C2 faire payer	« révolte, rébellion contre quelque chose »
	C3 sans précision*	« par choix »

D : évitement	D1	recherche d'anonymat	« faire de l'argent "facile" »
	D2	fuite d'une expérience	« pour pouvoir immigrer vers un autre pays »
	D3	sans précision*	« elles n'ont pas fait d'étude, et pas de qualification »
<hr/>			
Question 3 : Énumérez 4 motifs concernant des personnes qui commettent des viols.			
A : manque et défaut d'accès	A1	accès et démonstration de virilité	« besoin de s'affirmer »
	A2	solitude	« manqué d'affection »
	A3	sans précision*	« frustration »
B: troubles associés	B1	nosographie	« pervers »
	B2	enfance	« personnes violées dans le passé »
	B3	sans précision*	« problèmes de sexualité »
C : expériences privilégiées	C1	excitation dans la résistance	« besoin de dominer l'autre »
	C2	vengeance par substitution	« haine du sexe féminin »
	C3	sans précision*	« désir de violence »
D : évitement	D1	non différé	« regard d'invitation qui n'en était pas une »
	D2	pression d'un tiers	« intégration à un groupe (tournantes) »
	D3	sans précision*	« facilité sans relation affective préalable »
<hr/>			
Question 4 : Énumérez 4 motifs concernant des personnes qui commettent des agressions sexuelles intra-familiales			
A : manque et défaut d'accès	A1	initiation-transmission - découverte -amour	« revendication de l'acte pour l'initiation sexuelle de la victime »
	A2	de partenaire	« pas de rapport sexuel dans le couple »
	A3	sans précision*	« carence affective importante »
B: troubles associés	B1	nosographie	« perversité »
	B2	enfance	« personne abusée sexuellement et victime d'agressions sexuelles par un proche étant enfant »
	B3	sans précision*	« ne connaissent pas les limites »

C : expériences privilégiées	C1	domination – création d'une situation d'emprise	« volonté d'avoir une emprise sur l'autre »
	C2	vengeance-punition-consentement	« pour atteindre une autre personne de la famille »
	C3	sans précision*	« pouvoir transgresser les règles, la loi »
D : évitement	D1	instrumentalisation de l'autre	« pouvoir disposer d'un objet »
	D2	de la confrontation -imitation-pression	« facilité car enfant ne résiste pas »
	D3	sans précision*	« promiscuité des liens »

* Les réponses sont cotées « sans précision » lorsque le sujet donne une réponse non motivée. Dans la deuxième question, nous pouvons donner comme exemple qu'une réponse en termes de « manque » serait cotée « sans précision » *argent* par opposition à *argent pour survivre* ou *pour la drogue*.

Annexe 2 : Répartition des individus par classe d'âge et par sexe

	Hommes (n=42) % (n)	Femmes (n=352) % (n)
Âge		
≤ 19 ans	21,4 (9)	23,6 (83)
20 ans	9,5 (4)	17,9 (63)
21 ans	11,9 (5)	19,9 (70)
22-23 ans	38,1 (16)	25,8 (91)
≥ 24 ans	9,1 (8)	12,8 (45)

Annexe 3 : Répartition des premiers motifs cités aux questions, selon les quatre axes, chez les femmes et les hommes en fonction de l'âge

% (n)	femmes					hommes				
	≤ 19 ans	20 ans	21 ans	22-23 ans	≥ 24 ans	≤ 19 ans	20 ans	21 ans	22-23 ans	≥ 24 ans
Question 1										
A	46,7 (36)	41 (23)	36,3 (24)	39,3 (35)	30,2 (13)	22,2 (2)	50 (2)	60 (3)	75 (12)	25 (2)
B	39 (30)	37,5 (21)	27,3 (18)	24,7 (22)	32,6 (14)	44,5 (4)	50 (2)	40 (2)	12,5 (2)	37,5 (3)
C	9,1 (7)	16,1 (9)	30,3 (20)	25,9 (23)	30,2 (13)	22,2 (2)	(0)	(0)	12,5 (2)	37,5 (3)
D	5,2 (4)	5,4 (3)	6,1 (4)	10,1 (9)	7 (3)	11,1 (1)	(0)	(0)	(0)	(0)
Question 2										
A	97,5 (78)	93,2 (55)	79,4 (54)	82,7 (67)	85,3 (35)	100 (9)	100 (3)	100 (4)	100 (15)	100 (6)
B	1,25 (1)	(0)	11,8 (8)	7,4 (6)	9,8 (4)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
C	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
D	1,25 (1)	6,8 (4)	8,8 (6)	9,9 (8)	4,9 (2)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
Question 3										
A	18,3 (15)	19,1 (12)	10 (7)	8,8 (8)	20 (9)	(0)	25 (1)	(0)	18,75 (3)	(0)
B	54,9 (45)	58,7 (37)	55,7 (39)	38,4 (35)	42,2 (19)	77,8 (7)	75 (3)	40 (2)	43,75 (7)	12,5 (1)
C	17 (14)	6,3 (4)	11,4 (8)	27,5 (25)	13,4 (6)	22,2 (2)	(0)	60 (3)	18,75 (3)	25 (2)
D	9,8 (8)	15,9 (10)	22,9 (16)	25,3 (23)	24,4 (11)	(0)	(0)	(0)	18,75 (3)	62,5 (5)
Question 4										
A	16,3 (13)	14,8 (9)	14,5 (10)	24,2 (22)	15,6 (7)	(0)	25 (1)	40 (2)	20 (3)	50 (4)
B	60 (48)	59 (36)	58 (40)	58,2 (53)	62,2 (28)	77,8 (7)	75 (3)	60 (3)	40 (6)	12,5 (1)
C	17,5 (14)	21,3 (13)	17,4 (12)	8,8 (8)	11,1 (5)	22,2 (2)	(0)	(0)	26,7 (4)	12,5 (1)
D	6,2 (5)	4,9 (3)	10,1 (7)	8,8 (8)	11,1 (5)	(0)	(0)	(0)	13,3 (2)	25 (2)

Question 1 : Énumérez 4 motifs de sollicitations sexuelles auprès de personnes ayant des pratiques prostitutionnelles.

Question 2 : Énumérez 4 motifs d'offrir des pratiques sexuelles tarifées ou prostitutionnelles.

Question 3 : Énumérez 4 motifs concernant des personnes qui commettent des viols.

Question 4 : Énumérez 4 motifs concernant des personnes qui commettent des agressions sexuelles intra-familiales